

[Le service civique en chiffres](#) [1]

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique est un dispositif proposant à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, de s'engager dans une mission d'intérêt général auprès d'associations ou d'institutions publiques. Le dispositif a pris une place croissante dans les politiques de jeunesse : entre 2017 et 2020, environ 80 000 jeunes ont commencé une mission chaque année, ce qui est presque quatre fois plus qu'en 2014. Durant cette période, la population des volontaires a représenté environ 10 % de la classe d'âge des 16-25 ans. Cette fiche détaille l'évolution du service civique et le profil des volontaires.

[En savoir plus \(Injep\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/le-service-civique-en-chiffres>

[2] <https://injep.fr/publication/le-service-civique-en-chiffres/#:~:text=Le%20dispositif%20a%20pris%20une,%C3%A2ge%20des%2016-25%20ans>